FINANCIÈRE DE L'ARC

LETTRE HEBDOMADAIRE N°711

30 octobre 2026

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE

7 février 2027

La date de fin anticipée du mandat de Christine Lagarde, en tant que présidente de la BCE

32 milliards

Le nombre de tokens par minute capable d'être exécutés par les modèles les plus avancés d'Alphabet



L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL, gérant d'actifs

Christine Lagarde présidente !

« Un processus a déjà commencé pour identifier mon successeur. Il y a plein d'excellents candidats, bien meilleurs que moi. Donc, ne vous inquiétez pas pour la continuité des activités ». C'est avec ces mots chargés d'humilité que Christine Madeleine Odette Lallouette, plus connue sous le nom de Christine Lagarde, a terminé ce jeudi 29 octobre la conférence de presse portant sur la déclaration de politique monétaire de la BCE. L'actuelle présidente de l'institution venait ainsi de s'expliquer sur l'annonce, faite le matin même, d'une fin de mandat anticipée au 7 février 2027. **Quelles sont les motivations d'une telle décision ? Que cache-t-elle en réalité ? La neutralité officiellement affichée ou la volonté d'un dessein politique ?**

Madame la Présidente, Madame le Ministre et Madame la Directrice générale

Le CV de Christine Lagarde est impressionnant. La petite fille née à Paris le 1er janvier 1956 (eh oui, un jour de l'An !), diplômée notamment d'une maîtrise, spécialité économie et finance, de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, a enchaîné les responsabilités au plus haut niveau et reçu les distinctions les plus honorifiques. Christine Lagarde est une pionnière et surtout un exemple pour la gent féminine. Celle qui a été, en 2019 et en 2020, deuxième du classement des 100 femmes les plus puissantes au monde publié par le magazine Forbes n'a côtoyé que les sommets depuis plus d'un quart de siècle.

Le poste de présidente n'est donc pas un vœu pieux mais une réalité depuis 1999, lorsqu'elle est devenue la première femme à présider le comité exécutif mondial du cabinet d'avocats international Baker McKenzie, basé à Chicago. Elle entre ensuite en politique en 2005 comme ministre déléguée au Commerce extérieur, puis devient ministre de l'Agriculture en 2007 avant d'être nommée ministre de l'Économie et des Finances. Elle y a connu les difficultés de la grande crise financière de 2008. En 2011, elle prend la tête du FMI en tant que directrice générale, devenant également la première femme à occuper cette fonction. Elle dirige ainsi l'institution durant la crise de la dette souveraine européenne et est reconduite pour un second mandat en 2016. Depuis le 1er novembre 2019, elle est présidente de la Banque centrale européenne, succédant à Mario Draghi. Elle est encore une fois la première femme à occuper ce poste.

Une date du 7 février 2027, tout sauf un hasard

La dernière conférence de presse en tant que présidente de la BCE aura ainsi lieu le jeudi 4 février. Pourquoi ne pas avoir choisi la date du vendredi 5 février comme fin de mandat, qui sera probablement celle de son pot de départ à Francfort, plutôt que celle du 7 février ? C'est effectivement très intrigant, car la publication du décret de convocation des électeurs doit avoir lieu au moins dix semaines avant le scrutin du premier tour de l'élection présidentielle française, qui se tiendra le 18 avril 2027.

➔ **La suite page suivante**

VOTRE CONTACT



Axelle **RIESI**

Responsable des relations partenaires

ariesi@financieredelarc.com

06 58 11 84 85

LA SUITE DE L'ÉDITO D'ARNAUD

Au lendemain du décret (soit autour du 8 février 2027), commence officiellement la recherche des célèbres 500 parrainages jusqu'au 12 mars, et chaque préfecture envoie les formulaires officiels aux élus habilités.

Louable neutralité ou nouvelle ambition politique ?

« Je veux avoir ma liberté de parole et d'expression et m'engager sur des sujets qui ne sont pas liés à la politique monétaire. Je pense que ma voix, mon action peuvent aider sur des sujets qui me sont chers. Je ne pense pas pouvoir rester neutre en ce moment ». Toutes ces phrases, puisées au cours de la conférence de presse, justifient la fin anticipée de son mandat. Est-ce pour préserver réellement sa liberté de parole et protéger la BCE que cette décision a été prise ? Elle seule le sait à ce jour.

Les voix du peuple et non celles de dirigeants ou d'élus

La faiblesse d'une éventuelle candidature repose sur le fait que Christine Lagarde n'a jamais été élue au suffrage universel direct. Certes, pour être présidente de la BCE, le Parlement européen a rendu un avis favorable le 17 septembre 2019 par 394 voix pour, 206 contre et 49 abstentions, avant sa nomination définitive par le Conseil européen. En 2011, le Conseil d'administration du FMI, composé de 24 administrateurs représentant les 187 pays membres de l'époque, a indiqué avoir choisi Christine Lagarde face à son concurrent Agustín Carstens. Le FMI n'a pas publié de décompte officiel des voix. Cependant, selon des informations rapportées par Les Échos, un premier tour informel aurait montré que Mme Lagarde disposait de plus de 90 % des droits de vote, ce qui aurait ensuite conduit à une désignation par consensus.

Par conséquent, Christine Lagarde n'a, à ce jour, que l'image d'une technocrate hyper compétente, très certainement habituée à rester cloîtrée dans son bureau, plutôt qu'à être à l'écoute des électeurs. C'est un véritable handicap pour cette personnalité qui apparaît clairement habilitée à résoudre l'équation économique de la France.

Alors, sera-t-elle prête à relever un nouveau défi et à se lancer dans l'arène, ou sera-t-il plutôt sage d'éviter le combat de trop ? L'année prochaine, à l'âge de 71 ans, peut-être se contentera-t-elle d'une retraite bien méritée, tout en donnant des conférences, plutôt que d'affronter la voix du peuple et celles des critiques politiciennes. Certains dossiers susceptibles de ternir ce beau parcours peuvent refaire surface, comme celui de l'arbitrage en faveur de Bernard Tapie. Après tout, la politique est un monde impitoyable. Nous ne retenons ici que le meilleur de sa carrière.

VOTRE CONTACT



Axelle **RIESI**

Responsable des relations partenaires

ariesi@financieredelarc.com

06 58 11 84 85



FINANCIÈRE DE L'ARC

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs.
Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.

www.financieredelarc.com

04 42 53 88 90

Suivez-nous sur Linkedin

Avertissement
Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.
Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Financière de l'Arc - 260 rue Guillaume du Vair - 13090 Aix-en-Provence – S.A.S. au capital de 662 000 € – RCS 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n GP 11000027.